



Rectorat
DES n° 8 - 2021

21, Rue Saint Etienne
45043 Orléans Cedex 1

Arrêté DES n° 8 du 24 septembre 2021 portant création de la commission électorale pour l'élection des représentants des étudiants au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires d'Orléans-Tours

**La rectrice de l'académie d'Orléans-Tours,
Chancelière des universités**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 822-1, R 822-12, R822-12-1 et R822-12-2;

Vu le décret n° 2021-90 du 29 janvier 2021 relatif aux élections des représentants des étudiants aux conseils d'administration du centre national des œuvres universitaires et scolaires et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ainsi qu'à la prorogation des mandats des membres de ces conseils ;

Vu le décret n° 2021-457 du 15 avril 2021 relatif aux élections des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires et aux dispositions pouvant être prises par les recteurs de région académique en cas de difficulté grave rencontrée dans le fonctionnement du conseil d'administration d'un centre régional ;

Vu l'arrêté du 13 août 2021 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires;

Après consultation des représentants locaux des organisations étudiantes nationales représentatives ;

ARRETE

Article 1^{er} : La commission électorale pour l'élection des représentants des étudiants au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires d'Orléans-Tours, conformément à l'article 5 de l'arrêté ministériel du 13 août 2021, est composée comme suit :

Représentants des électeurs étudiants

Titulaires

- | | |
|-----------------------------|-----------------|
| - Mouhammad Benussi Thioune | « UNEF » |
| - Thiphaine Ratte | « UNI » |
| - Léo Cordat | « UNION » |
| - Quentin Raveau | « Merci Assos » |
| - François Deguingand | « Ô Campus » |

Suppléants

- | | |
|---------------------------|-----------------|
| - Jonathan Bruneau | « UNEF » |
| - Alexi Bizieu | « UNI » |
| - Ranya Fouda | « UNION » |
| - Alexandre Bofwa | « Merci Assos » |
| - Killian Pons de Guigues | « Ô Campus » |

B Représentants de l'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires

Titulaires

- Alain Cordina
- Florence Alary
- Georges Mendes
- Angélique Tabuteau
- Eva Touzeau

Suppléants

- Briec Dubreil
- Antonin Landais
- Ntai Heu
- Laura Carpentier
- Marianne Couturier

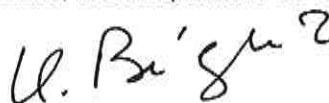
Article 2 : La commission électorale est présidée par le recteur de région académique, ou son représentant.

Article 3 : La composition de la présente commission pourra être modifiée après l'enregistrement des listes de candidats, afin d'assurer leur représentation.

Article 4 : Le directeur général du centre régional des œuvres universitaires et scolaires d'Orléans-Tours est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du centre régional des œuvres universitaires et scolaires d'Orléans-Tours et sera publié sur le site internet de celui-ci.

Fait à Orléans, le 24 septembre 2021



Katia Béguin